

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

10 mai 2024

---

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET  
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N° 4602

présenté par

Mme Melchior, M. Fait, Mme Vidal, Mme Mette, Mme Caroit, M. Pont, Mme Petel, M. Belhaddad  
et Mme Liliana Tanguy

-----

**ARTICLE 2**

À la première phrase de l'alinéa 1, après le mot :

« agriculture »

insérer les mots :

« et de souveraineté alimentaire ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à ce que la notion de souveraineté alimentaire soit également prise en compte dans les politiques publiques de l'éducation, de la recherche et de l'innovation.